

cndp Commission nationale
du **débat public**

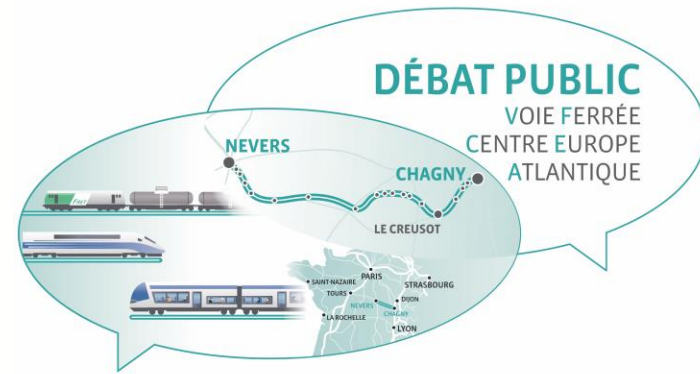
**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Cercle de travail

Impacts de la modernisation du projet sur l'activité viticole

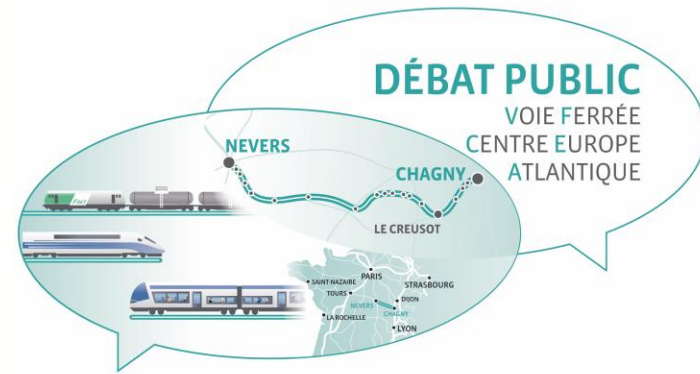
Mercredi 1^{er} février, Santenay

**Débat public sur le projet
Voie Ferrée Centre Europe Atlantique
Du 15 décembre 2016 au 20 mars 2017**



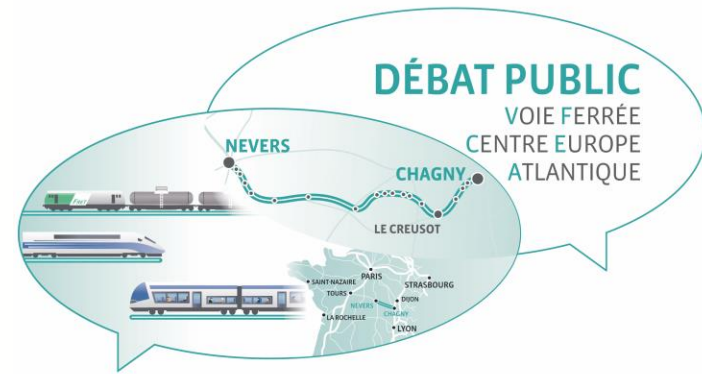
Madame Ilaria CASILLO

- | Présidente de la Commission particulière du débat public VFCEA
- | Vice-présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP)



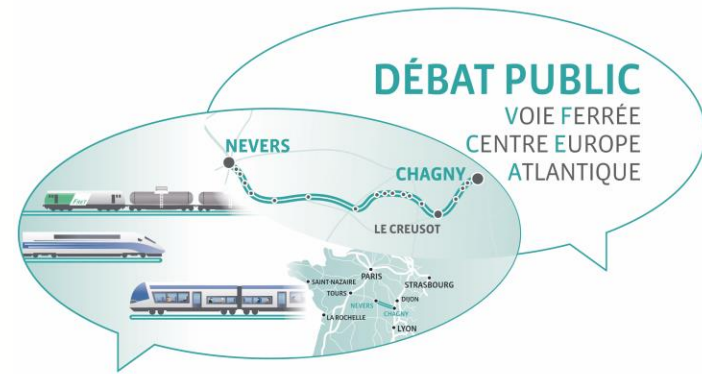
Madame Lucie ANIZON

| Membre de la Commission particulière du débat public VFCEA



Monsieur Marc d'AUBREBY

| Membre de la Commission particulière du débat public VFCEA



Madame Isabelle BARTHE

| Membre de la Commission particulière du débat public VFCEA

Déroulement de la réunion

1. Tour de table des participants
2. Présentation du rôle et des missions de la CPDP
3. Présentation du projet VFCEA par le maître d'ouvrage
4. Tour de table de questions et réponses du maître d'ouvrage
5. Conclusions par la CPDP

Composition de la Commission

La CPDP est présidée par Ilaria CASILLO et composée de 5 membres :

- Madame **Lucie ANIZON**
- Monsieur **Marc d'AUBREBY**
- Madame **Isabelle BARTHE**
- Monsieur **Dominique HOESTLANDT**
- Madame **Christine JEAN**

Les principes du débat public

Le débat public porte sur :

- **L'opportunité du projet**
- **Ses objectifs**
- **Ses caractéristiques principales**
- **Il se déroule en amont de la décision** du maître d'ouvrage

Trois principes régissent le débat :

- **La transparence** des informations
- **L'équivalence** des prises de parole
- **L'argumentation** des échanges

Rôle de la Commission

- **Indépendante**, elle n'a aucun lien ni avec le maître d'ouvrage, SNCF Réseau, ni avec aucune partie prenante du projet
- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis

Missions :

- **Organiser** le débat
- **Veiller** à l'information et sa diffusion large
- **Favoriser** la participation de tous les publics
- **Animer** le débat
- **Rédiger** un compte-rendu

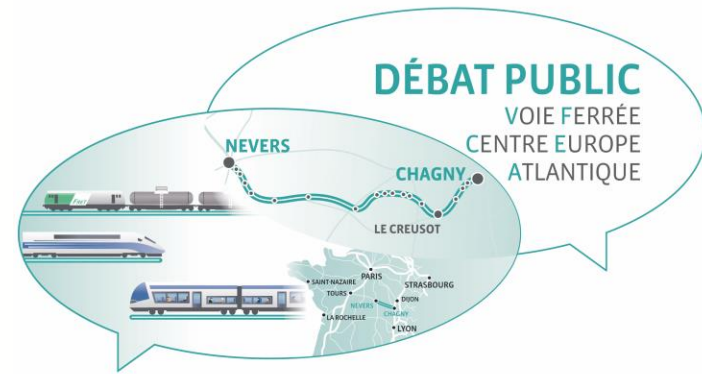
Les suites du débat public

- **20 mai 2017** : publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
- **20 août 2017** : décision du maître d'ouvrage

Dans le cas de la poursuite du projet, il indique les engagements pris pour répondre aux avis et attentes exprimés

Comment participer au débat ?

- **Participer** aux réunions et aux ateliers
- **Écrire** des contributions et/ou des avis
- **Poser** des questions
- **Proposer** des thématiques et/ou des alternatives
- **Contribuer** en ligne



cndp Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Merci de votre attention !

Temps d'échanges

Prochains rendez-vous

Cercle de travail : enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional

Jeudi 2 février à Chalon-sur-Saône

Atelier thématique : enjeux d'un projet de gare de correspondance TER-TGV

Mardi 7 février au Creusot

Réunion publique générale

Jeudi 9 février à Montchanin

La CPDP est à votre disposition pour tout complément

Rendez-vous à la Maison du Débat

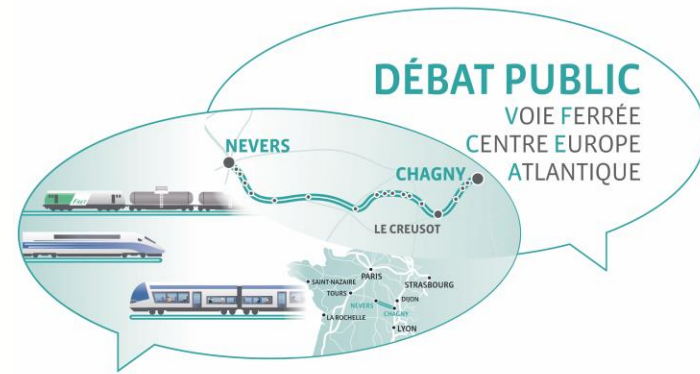
28 boulevard Henri-Paul Schneider au Creusot

Mise à disposition des documents d'informations sur le débat public et le projet



vfcea.debatpublic.fr

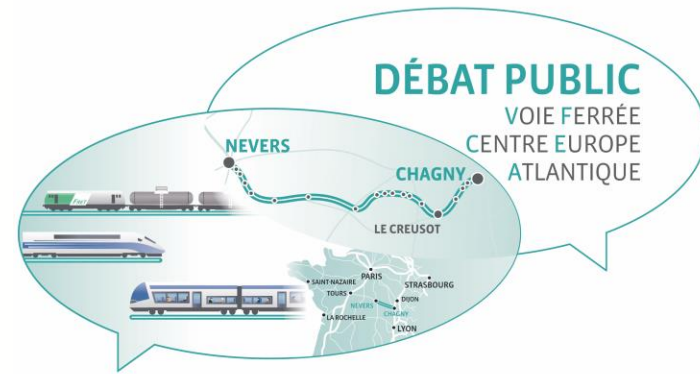




Monsieur Laurent MAZZUCHELLI

| Directeur de projets

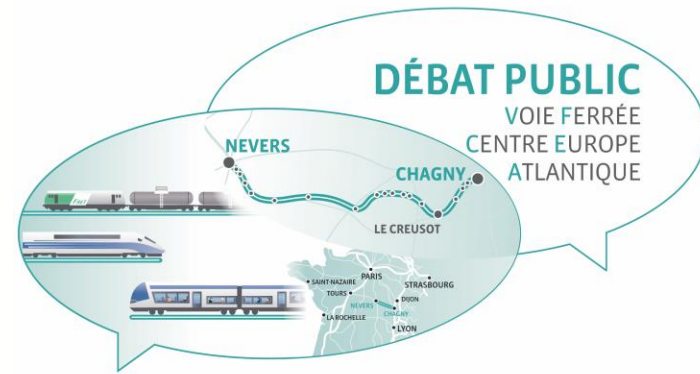
| SNCF Réseau



Madame Karine MAGALHAES

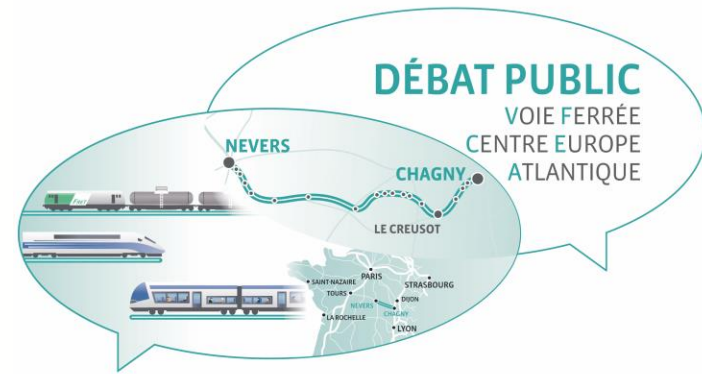
| Chargée de projets

| SNCF Réseau



Madame Adeline DORBANI

- | Chef de pôle environnement et développement durable
- | SNCF Réseau



Madame Emmanuelle HONORE

- | Chargée de projets Environnement Développement Durable
- | SNCF Réseau

Les interrogations des viticulteurs

- Combien de m² seraient perdus par les aménagements de modernisation ?
- Quels impacts sur les surfaces viticoles ?
- Quel est l'acteur qui paiera les compensations liées à la dégradation des surfaces ?
- Quelle est l'emprise au sol des aménagements ? Quelle hauteur ?
- L'esthétique des villages est-il mis en danger ?
- Quid du devenir des cours d'eau qui passent à proximité des voies ?
- Quel est le plan prévisionnel des travaux concernant les ouvrages d'art ?

Les interrogations des viticulteurs

- Quel devenir pour la voie verte située à proximité de la voie ?
- Quels seraient les passages à niveau condamnés ?
- Une localisation des ouvrages d'art sur le tracé est demandée sur la section concernée.
- Comment les travaux se passeraient-ils sur les passages à niveau ?
- Comment continuer à travailler lors de la phase de travaux ?
- Une slide sur le financement du projet est demandée
- Des zones classées sont-elles concernées par le projet ? Quelle contrainte le classement a-t-il sur les aménagements ? Comment la mise en œuvre se déroule-t-elle ?

Les interrogations des viticulteurs

- Quels seraient les points positifs du projet pour les viticulteurs ?
- Quelle serait la vitesse de passage des trains (ter/fret) ?
- Quelles mesures seront prises en ce qui concerne les nuisances sonores ?
- Y a-t-il un risque de dévaluation du prix des habitations ?
- Quels seraient les impacts des lignes à haute tension ? Quid des ondes électromagnétiques ?
- Des arrêts supplémentaires sont-ils prévus à Santenay ? Préciser quelle serait la desserte ?
- Les estimations de trafic sur Santenay ont-elles été comptabilisées ?